

# FINALES



**Bilan de la réunion du  
Lundi 11 Mars 2024**

**PRINCIPALE FESTIVAL FOOTBALL U13 G  
CONSOLANTE FESTIVAL FOOTBALL U13 G**

---

**SAMEDI 6 AVRIL 2024 À AUBIGNY-SUR-NERE**

# SOMMAIRE

**1** Rappel des équipes qualifiées

**2** Conditions de participation et licences

**3** Attribution des points

**4** Le Carton Vert et Protocole d'après-match

**5** Explication des ateliers techniques

**6** Animations



# Equipes qualifiées Finales Festival Foot U13

Samedi 6 Avril 2022 à Aubigny-sur Nère



**Réunion de présentation pour tous les responsables d'équipes  
le Lundi 11 Mars 2024 à 18h30 au District du Cher de Football**

**Clubs présents**

**Clubs excusés**

**Clubs absents**

## PRINCIPALE - Festival Foot U13G

**BOURGES FOOT 18 1**  
**FC ST DOULCHARD 1**  
**AS ST AMAND 1**  
**ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 1**  
**VIERZON FOOTBALL CLUB 1 – R1**  
**ES TROUY 1**  
**ENT NERONDES LA GUERCHE 1**  
**ES MOULON 1**

## COUPE FEMININES

**BOURGES 18**  
**BOURGES GAZELEC**  
**VIERZON FOOTBALL CLUB**  
**OLVA**

## CONSOLANTE - Festival Foot U13G

**ES JUSTICES 1**  
**AS PORTUGAIS 2**  
**ENT CŒUR DE VALLEE REUILLY 1**  
**ENT LES AIX RIANS BRECY 1**  
**FC ST DOULCHARD 3**  
**AS CHAPELLOISE 2**  
**AS ST AMAND 2**  
**BOURGES FOT 18 2**

## COUPE DES ESPOIRS U12

**ES MOULON**  
**VIERZON FOOTBALL CLUB**  
**FC ST DOULCHARD**  
**ENT ST GERMAIN STE SOLANGE**





# Equipes finalistes



COUPE DEPARTEMENTALE	
<u>Groupe 1</u>	<u>Groupe 2</u>
BOURGES FOOT 18 1	VIERZON FOOTBALL CLUB 1
FC ST DOULCHARD 1	ES TROUY 1
AS ST AMAND 1	ENT NERONDES LA GUERCHE 1
ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 1	ES MOULON 1

COUPE CONSOLANTE	
<u>Groupe 3</u>	<u>Groupe 4</u>
ES JUSTICES 1	FC ST DOULCHARD 3
AS PORTUGAIS 2	AS CHAPELLOISE 2
ENT CŒUR DE VALLEE REUILLY 1	AS ST AMAND 2
ENT LES AIX RIANS BRECY 1	BOURGES FOOT 18 2

COUPE DES ESPOIRS U12	COUPE FEMININE
<u>Groupe 5</u>	<u>Groupe 6</u>
ES MOULON	BOURGES GAZELEC
VIERZON FOOTBALL CLUB	BOURGES FOOT 18
FC ST DOULCHARD	OLVA
ENT ST GERMAIN STE SOLANGE	VIERZON FOOTBALL CLUB





# Equipes qualifiées Finales Festival Foot U13

## Samedi 6 Avril 2024 à Aubigny-sur Nère



**Réunion de présentation pour tous les responsables d'équipes  
le Lundi 11 Mars 2024 à 18h30 au District du Cher de Football**

PRINCIPALE - Festival Foot U13G	
1	BOURGES FOOT 18 1
2	FC ST DOULCHARD 1
3	AS ST AMAND 1
4	ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 1
5	VIERZON FOOTBALL CLUB 1
6	ES TROUY 1
7	ENT NERONDES LA GUERCHE 1
8	ES MOULON 1

COUPE FEMININE Festival Foot U13F	
1	BOURGES GAZELEC
2	BOURGES FOOT 18
3	OLVA
4	VIERZON FOOTBALL CLUB



**Les 2 premiers (1 équipe par club)  
participeront à la Finale Régionale  
le Dimanche 05/05/2024 à Orléans**

**Le 1<sup>er</sup> participera à la Finale Régionale  
le Dimanche 05/05/2024 à Orléans**



# Organisation générale – Phases départementale et régionale

## CONDITIONS DE PARTICIPATION



### Règlement

#### 1.1 Participation des équipes U13 – Garçons et filles

Les équipes disputant une compétition de Ligue ou de District doivent participer au « Festival Foot U13 Pitch ».

Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité de Direction de District ou de Ligue. Elles doivent participer régulièrement à l'offre de pratique proposée par le District ou la Ligue.

Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale départementale et 1 pour la phase régionale.

Peuvent participer au FFU13 G :

- les joueurs U13 et U12 et les joueuses U13 F et U12 F,
- 3 joueurs U11 maximum,
- les joueuses U14 F.

Peuvent participer au FFU13 F :

- les joueuses U13 F et U12 F,
- 3 joueuses U11 F maximum.

Il est préconisé que le temps de jeu par joueur et joueuse soit au moins égal à 50 % du temps de jeu total.

**Absence justifiée : certificat médical datant de moins de 3 jours.**  
**Le Comité d'organisation statuera sur la justification des absences « exceptionnelles ».**



# Organisation générale – Phases départementale et régionale

## CONDITIONS DE PARTICIPATION



### 1.2 Qualification des joueurs et joueuses

Les joueurs et joueuses doivent être licencié(e)s et qualifié(e)s dans leur club au plus tard le 31 janvier 2024.

Pendant toute la durée du FFU13 G / FFU13 F , le nombre de joueurs/Joueuses titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit(e)s sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période.

Toute équipe qui ne respecte pas les dispositions ci-avant énoncées pourra, en cas de qualification, être interdite de participer à la phase suivante du FFU13 G / FFU13 F au titre de la saison en cours.

Pendant les tours de qualification uniquement, une joueuse peut participer avec son club aussi bien au FFU13 G qu'au FFU13 F, sous réserve que les deux événements n'aient pas lieu lors du même week-end et dans le respect de l'article 155 des Règlements Généraux de la FFF relatif à la mixité.

Une joueuse qui a participé avec son club au FFU13 G lors de la phase départementale, peut participer au FFU13 F lors de la phase régionale avec ce même club, et inversement. Il en est de même entre la phase régionale et la phase nationale.

Le joueur / la joueuse suspendu(e) en raison de faits survenus en compétition officielle est interdit de participer au Festival Foot U13 Pitch.

Un match de Festival Foot U13 Pitch ne permet pas à un licencié de purger une suspension prononcée en raison de faits survenus en compétition officielle.





### 1.3 Déroulement des rencontres

#### **Les litiges :**

Les litiges sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- La Commission d'Organisation du District pour la Phase Départementale
- La Commission d'Organisation de la Ligue pour la Phase Régionale
- Le Comité Fédéral d'Organisation pour la Phase Nationale

Ils prennent une décision en premier et dernier ressort.

#### **Les sanctions :**

Le joueur ou la joueuse exclu à l'occasion d'un match du FFU13 G / FFU13 F ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçants. Il est, à minima, suspendu automatiquement pour le match suivant du FFU13 G / FFU13 F, sous réserve d'une sanction aggravée de la commission d'organisation compétente.

Deux cartons jaunes sur deux matchs différents engendrent une suspension sur le match suivant.

Dans le cas où le joueur n'aurait pas purgé tous les matchs suite à ses sanctions ou écope d'un carton rouge ou 2<sup>ème</sup> carton jaune lors du dernier match, et en fonction de la gravité des faits, il convient à la commission d'organisation de transmettre à l'organe disciplinaire compétent pour éventuelle suite à donner.

#### **Incident grave :**

En cas d'incident grave, la Commission d'Organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles.

Elle soumet le dossier à l'organe disciplinaire compétent pour éventuelle suite à donner.





## 2. Organisation des tours de qualification

Ils se déroulent sur une ou plusieurs journées fixée(s) par le District. Le format « jour de Coupe » est obligatoire pour chaque tour.

## 3. La phase finale départementale

### 3.1 Conditions de participation

Elle est organisée par le District sur une ou plusieurs journées et sur un même lieu pour les garçons et les filles.

Cette journée est fixée le **6 et/ou 7 avril 2024**.

Elle doit réunir 16 équipes garçons et de 4 à 16 équipes filles (selon l'effectif).

Les équipes sont tenues de participer avec 12 joueurs ou joueuses.

Déroghations :

- Cas n°1 : Club ayant un effectif inférieur à 12
- Cas n°2 : 2 absences justifiées (certificat médical ou justificatif avéré datant de moins de 3 jours)

### 3.2 Pénalités

La Commission d'organisation du District statuera sur la justification des absences.

**En cas de non-justification des absences ou d'un nombre d'absences justifiées supérieur à 2, 40 points** seront retirés du total général par joueur ou joueuse.

Les équipes U13G et U13F, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Régionale selon le format d'organisation de la Ligue.

### 3.3 Epreuves

Rencontres : formule échiquier à partir de 8 équipes

- 5 rencontres de **2x8** minutes (+ 2 minutes pause coaching)
- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2ème but marqué par match

Défis techniques : un défi conduite et un défi jonglage

Quiz éducatif : règles de vie et règles de jeu

### 3.4 Actions et animations associées

Protocoles avant et après match

Carton vert

Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses (tutorat assuré par la CDA)

Animations préconisées :

- Pour le Challenge « parents Supporters : EURO 2024
- Pour le village et les animations annexes : les JO et JOP Paris 2024

# OBLIGATOIRE

Venir avec son listing de licenciés récupéré dans FOOTCLUB :

- *Menu puis Licences*
- *Cliquer sur Edition/Extraction*
- *Cliquer sur Etendu au sous catégorie*
- *Sélectionner les catégories concernées*
- *Pour le format, sélectionner Listes Licences Match*
- *Surligner les joueurs présents à la finale*

Photo	Nom Prénom	Date Naïc.	Nat.	Licence	Sous-Catégorie	Date Enreg.	Etat
	<b>ALPHONSE</b> Tyrton Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	16/12/2006	F	2547488805	Libre / U13 (- 13 ans)	19/10/2018	Valide
	<b>DECOSE</b> Kylee Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	19/05/2007	F	2546586469	Libre / U12 (- 12 ans)	03/07/2018	Valide
	<b>DESPOIT</b> Mateo Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	08/04/2007	F	2546697019	Libre / U12 (- 12 ans)	28/09/2018	Valide
	<b>DESPOIT</b> Maxence Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	11/05/2006	F	2546773425	Libre / U13 (- 13 ans)	21/09/2018	Valide
	<b>FAUCHART</b> Malwenn Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	11/05/2006	F	2547257592	Libre / U13 (- 13 ans)	05/09/2018	Valide
	<b>GABERT</b> Nathan Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	17/02/2007	F	2548412587	Libre / U12 (- 12 ans)	29/09/2018	Valide
	<b>GABIGNON</b> Axel Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	04/07/2005	F	2546697272	Libre / U13 (- 13 ans)	21/09/2018	Valide
	<b>GALLEE</b> Orfeo Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	26/07/2007	F	2547055924	Libre / U13 (- 12 ans)	13/07/2018	Valide
	<b>LECLERCQ</b> Joachim Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	21/01/2005	F	2547129548	Libre / U13 (- 13 ans)	01/07/2018	Valide
	<b>PAPAPKCO</b> Justin Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	21/12/2006	F	2546575598	Libre / U13 (- 13 ans)	08/09/2018	Valide
	<b>PILLIER</b> Emeric Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	19/05/2007	F	2546528549	Libre / U12 (- 12 ans)	29/09/2018	Valide
Général le 29/03/2024 à 15:24:20 par Yvan HENR							
	<b>GABERT</b> Nathan Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	17/02/2007	F	2548412587	Libre / U12 (- 12 ans)	29/09/2018	Valide
	<b>GABIGNON</b> Axel Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	04/07/2005	F	2546697272	Libre / U13 (- 13 ans)	21/09/2018	Valide
	<b>GALLEE</b> Orfeo Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	26/07/2007	F	2547055924	Libre / U13 (- 12 ans)	13/07/2018	Valide
	<b>LECLERCQ</b> Joachim Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	21/01/2005	F	2547129548	Libre / U13 (- 13 ans)	01/07/2018	Valide
	<b>PAPAPKCO</b> Justin Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	21/12/2006	F	2546575598	Libre / U13 (- 13 ans)	08/09/2018	Valide
	<b>PILLIER</b> Emeric Club : 505075 - C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	19/05/2007	F	2546528549	Libre / U12 (- 12 ans)	29/09/2018	Valide

# Organisation générale – Phases départementale et régionale

## CONDITIONS DE PARTICIPATION



Qualifications pour la phase départementale : format « Jour de Coupe »

RENCONTRES	DEFIS TECHNIQUES	QUIZ EDUCATIFS
<p><b>Formule échiquier – 2 groupes</b>  <b>Formule championnat – 2 groupes</b></p> <p>Phases départementale et régionale</p>	<p>1 défi « conduite »            1 défi « jonglage »            Phases départementale et régionale</p>	<p>1 quiz « règles de vie »            1 quiz « règles de jeu »            Phases départementale et régionale</p>
<p><b>Principale : 1 groupe de 8 équipes</b>  <b>Consolante : 1 groupe de 8 équipes</b>  <b>Féminines : 1 groupe de 4 équipes (A/R)</b>  <b>Coupe U12 : 1 groupe de 4 équipes (A/R)</b>  <b>5 ou 6 rencontres de 2 x 8' (plus pause coaching de 2').</b></p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p>



# 1.1 Conditions de participation



## ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves.  
(en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée).

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p><b>Toutes phases</b></p> <p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif possible (2 buts marqués au moins par rencontre).</p> <p>Tirage au sort pour la 1ère rencontre.</p> <p>Ordonnancement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10ème de seconde), puis tirage au sort.</p>	<p><b>Toutes phases</b></p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 points.</p>	<p><b>Toutes phases</b></p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 points.</p>	<p><b>Phases départementale</b></p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p><b>Phase régionale</b></p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Si moins de 12 joueur(ses), 0 point par joueur(ses) manquants</p> <p><b>Phase nationale</b></p> <p>0,5 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulés pour l'équipe :</p> <p>Si moins de 12 joueur(ses), 0 point par joueur(ses) manquants</p>	<p><b>Phases départementale</b></p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p><b>Phase régionale</b></p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Si moins de 12 joueur(ses), 0 point par joueur(ses) manquants</p> <p><b>Phase nationale</b></p> <p>0,5 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulés pour l'équipe :</p> <p>Si moins de 12 joueur(ses), 0 point par joueur(ses) manquants</p>
<p><b>Phases départementale &amp; régionale</b></p> <p>Victoire : 48 points Nul : 24 points Défaite : 12 points Bonus offensif : 12 points</p> <p><b>Phase nationale</b></p> <p>Victoire : 40 points Nul : 20 points Défaite : 10 points Bonus offensif : 10 points</p>				







Partenaire de l'Entente Sportive Aubigny Football

### FINALES FESTIVAL FOOT U13 (Phase Départementale)



**SAMEDI 6 AVRIL 2024**  
AUBIGNY SUR NÈRE Stade Saint Paul

Afin de faciliter l'organisation logistique aux personnes le désirant ( Joueurs, Educateurs, Dirigeants, Parents ...), le club de l'ES Aubigny vous propose de vous restaurer sur place le midi en vous présentant un menu.

**TARIF 7,00 €**

- 1 Barquette de Frites
- 1 Saucisse ou Merguez ou Steak haché
- 1 boisson + dessert

Réservation (s) "Formule Midi" (avant le 03/04/2024)

Nom du Club: \_\_\_\_\_

Nombre de repas :                    X 7,00 € =

Mr TURPIN José  
17, rue Val de Nère  
18700 AUBIGNY SUR NÈRE  
Tél: 02 48 58 10 87  
06 12 37 78 49

[turpinjose@orange.fr](mailto:turpinjose@orange.fr)



## Plan du site





### Présences sur ateliers 5' avant l'horaire indiqué

#### ACTIVITES DE LA MATINEE

Horaires	Quiz (vestiaires)		Défi-conduite Terrain 5	Défi-conduite Terrain 6	Repos	
9h15	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 3	Groupe 4	Groupes 1 et 2	
9h35	Groupes 1 et 2		Groupe 5	Groupe 6	Groupes 3 et 4	
09h55	Groupes 3 et 4		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 5	Groupe 6

#### ACTIVITES DE L'APRES-MIDI

Horaires	Défi-jonglages Terrain 5	Défi-jonglages Terrain 6	Repos	
13h15	Groupe 1	Groupe 2	Groupes 3 et 4	
			Groupe 5	Groupe 6
13h45	Groupe 5	Groupe 6	Groupes 1 et 2	
			Groupes 3 et 4	
14h15	Groupe 3	Groupe 4	Groupes 1 et 2	
			Groupe 5	Groupe 6



## Le Carton Vert Joueurs

**Objectif :**

Encourager et valoriser les **attitudes positives des joueurs sur le terrain.**

**Mise en place :**

**1 joueur par niveau sera récompensé à l'issue de la journée au cumul des cartons obtenus.**

**Valorisation :**

**Distinction sur une des valeurs P.R.E.T.S de la FFF**

**Critères d'observation :**

Attitude + en lien avec l'une des 5 valeurs de la FFF

**PLAISIR ; RESPECT ; ENGAGEMENT ; TOLERANCE ; SOLIDARITE**

COMPORTEMENT  
VIS-A-VIS DE SON  
EQUIPE

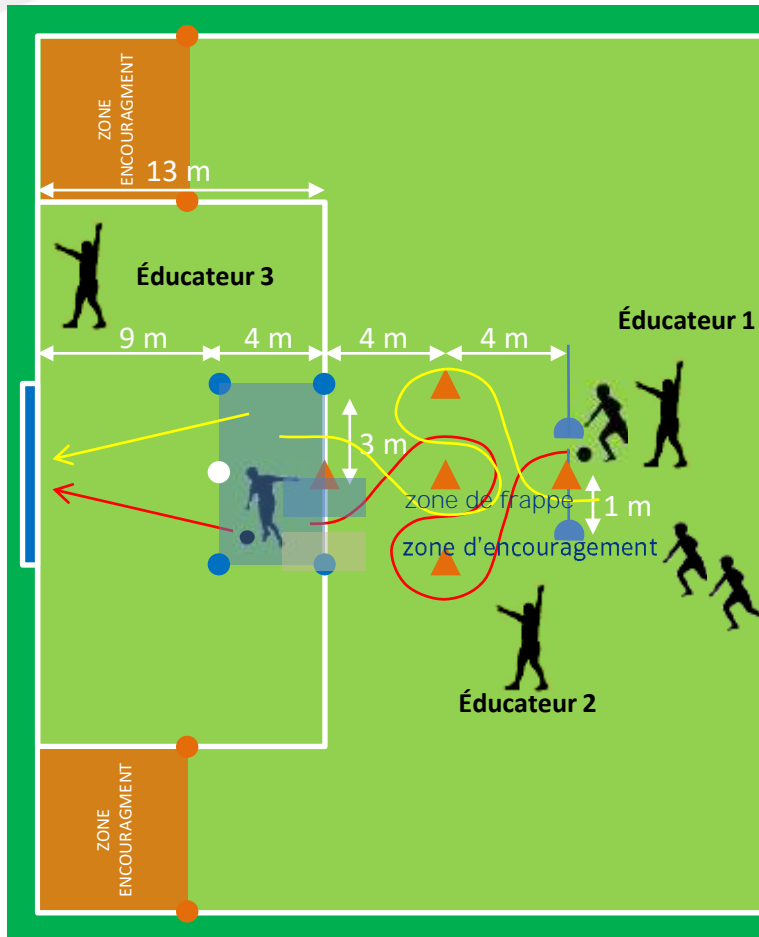
COMPORTEMENT  
VIS-A-VIS DES  
EQUIPES  
ADVERSES

COMPORTEMENT  
VIS-A-VIS DE  
L'ARBITRAGE

COMPORTEMENT  
AVANT ET APRES  
LES RENCONTRES



PHASE DEPARTEMENTALE – DEFI-CONDUITE



Objectif :

Réaliser le meilleur temps possible en relais de 12 joueurs(ses).

Déroulé de l'atelier :

Chaque joueur(se) doit réaliser une conduite de balle pour arriver dans la zone de frappe et effectuer un tir afin d'atteindre une des cibles de la bache. Le côté de départ est au choix. Le chronomètre démarre quand le 1er joueur débute la conduite de balle (passage de la ligne) et il s'arrête au moment du tir du dernier joueur. Le départ du joueur suivant est déclenché au moment de la frappe sur le ballon du précédent (l'éducateur lâche l'épaule du joueur). Une fois le passage terminé, le joueur doit se diriger en zone d'encouragement. Un joueur qui ne respecte pas le circuit doit revenir à l'endroit de l'irrégularité pour continuer le slalom. Si le tir est déclenché après passage du mauvais côté du dernier cône, pas de bonus possible.

PHASE DEPARTEMENTALE – DEFI-CONDUITE

Légende



départ gaucher

départ droitier



zone de frappe

zone d'encouragement

**Temps bonus :**

Si cible atteinte = -3 sec cible basse (**1 rebond autorisé avant la cible**) ou -10 sec cible haute sur le temps total. Pas de bonus si le tir est déclenché à l'extérieur de la zone de frappe.

**Éducateurs :**

**Educ.1 : gestion des départs (tenir par l'épaule le joueur en attente) et chronométrage**

**Educ.2 : gestion des passages (respect du circuit)**

**Educ.3 : prise de notes (comptabilisation des bonus, temps)**

**gestion des ballons et des joueurs après le tir**

**Si moins de 12 joueurs(es) :**

L'organisation, après tirage au sort, communique le ou les N°s de joueurs pour compléter le nombre de joueurs manquants afin d'arriver à 12 passages. Celui qui passe 2 fois, commence le relais et le termine.

Festival  
**FOOT U13**  
Pitch



# DÉFIS TECHNIQUE « GARÇONS »

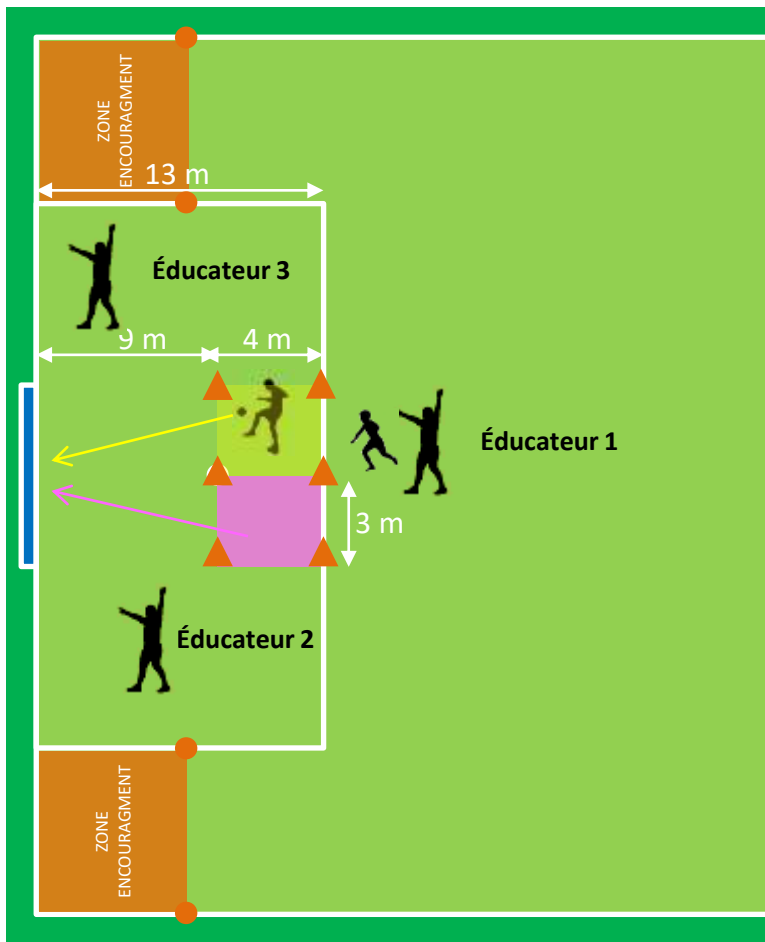


PHASE DÉPARTEMENTALE

**CONDUITE DE BALLE**



PHASE DEPARTEMENTALE – DEFI-JONGLERIE



Objectif

Réaliser le meilleur temps possible en relais de 12 joueurs(ses).

Déroulé de **l'atelier**

Chaque joueur(se) doit réaliser des jonglages en statique (30 pour les garçons et 15 pour les filles) dans la zone prévue à cet effet (au choix) et enchaîner une frappe de volée ou au sol afin **d'atteindre** une des cibles de la bêche. L'**entrée** du joueur suivant dans la zone est déclenché au moment de la frappe sur le ballon du précédent (l'**éducateur** lâche l'épaule du joueur). Une fois le passage terminé, le joueur doit se diriger en zone d'**encouragement**. Le départ se fait balle au sol (ou à la main pour les filles), les 2 pieds sont autorisés (aucune surface de rattrapage), les jongles **s'effectuent** en posant le pied au sol avant chaque contact. Si 1 pied est posé à l'**extérieur** de la zone, les jonglages s'**arrêtent**.

PHASE DEPARTEMENTALE – DEFI-JONGLERIELégende

Tir gaucher

Tir droitier

Zone de jonglage pour gaucher

Zone de jonglage pour droitier

Zone d'encouragement

**Malus /** + 2 sec par jonglage manquant (ex : 12 jongles au lieu de 30 = 18X2 sec.)**Bonus but /** (1 rebond maximum avant la bêche)

Si cible atteinte, de volée = - 10 sec.

Si cible atteinte, frappe au sol = - 3 sec.

Pas de bonus si le tir est déclenché à l'extérieur de la zone de frappe

**Éducateurs**

Educ.1 : gestion des départs (tenir par l'épaule le joueur en attente) et chronométrage

Educ.2 : gestion des passages (comptage et respect du pied au sol entre chaque jongle)

Educ.3 : prise de notes (comptabilisation des malus et bonus, temps)

gestion des ballons et des joueurs après le tir

**Si moins de 12 joueurs(ses) :**

L'organisation, après tirage au sort, communique le ou les N°s de joueurs pour compléter le nombre de joueurs manquants afin d'arriver à 12 passages. Celui qui passe 2 fois, commence le relais et le termine.

-Festival-  
**FOOT U13**  
Pitch



# DÉFIS TECHNIQUE « GARÇONS »



PHASE DÉPARTEMENTALE

**JONGLERIE**





## Opération « Meilleurs SUPPORTERS »

### LE RÉGLEMENT

A l'occasion des Finales de ce Festival Foot U13, la Commission du Football de Préformation du District du Cher met en place l'opération « Meilleurs SUPPORTERS » qui se déroulera le **Samedi 6 Avril 2024 de 08 h 45 à 18 h00 au stade St Paul d'Aubigny sur Nère.**

Cette opération vise à faire participer les parents à cette manifestation et à amener plus de convivialité autour des terrains de football pour l'épanouissement de nos jeunes ainsi que pour la bonne image de notre discipline.

Cette opération a pour but de récompenser le club ayant les meilleurs supporters.

**Pour cela, les éducateurs pourront juger parmi les critères suivants :**

- Habillement / Déguisement des parents
- Nombre de supporters
- Banderoles, affiches
- Bruit (claquettes, trompettes, tambour,...etc), chants pour encourager dans le respect des autres acteurs sur et autour du terrain
- Discipline des supporters (personne derrière les barrières, comportement, encouragement, fair-play, aucune contestation à l'égard de l'arbitre)

**ARTICLE 1** - Les parents des clubs qualifiés aux **4** Finales de ce Festival Foot U13 pourront participer à l'opération « Meilleurs Supporters »

**ARTICLE 2** - Lors de ces Finales, chaque club devra voter par l'intermédiaire de son éducateur pour élire le club ayant les Meilleurs Supporters. Par l'intermédiaire d'un coupon-réponse fourni par le District du Cher, il désignera 2 clubs dans l'ordre de préférence (**interdit de voter pour son propre club**).

**ARTICLE 3** - La répartition des points, pour chaque coupon-réponse des clubs, sera la suivante :

- 3 points pour le club classé 1<sup>er</sup>
- 1 point pour le club classé 2<sup>ème</sup>
- 0 point pour tous les autres clubs

**ARTICLE 4** – Après avoir récupéré tous les coupons et au cumul de tous les points récoltés, un classement sera établi allant du 1<sup>er</sup> au dernier club. Le club désigné 1<sup>er</sup> verra ses parents récompensés.

***En cas d'égalité au classement général, les critères pour départager les clubs seront les suivants :***

- Le club ayant été le plus cité dans les coupons
- Un tirage au sort sera réalisé afin de déclarer le vainqueur de cette opération

**ARTICLE 5** - La Commission du Football de Préformation se garde une réserve en cas de problèmes graves avérés et pourra, si besoin, déjuger un club.

# Opération Meilleurs Supporters







# Tirage au sort



## Principale - Festival Foot U13

<b>1</b>	<b>VIERZON FOOTBALL CLUB 1</b>
Terrain N°1 <b>2</b>	<b>AS ST AMAND 1</b>
<b>3</b>	<b>ES MOULON 1</b>
Terrain N°2 <b>4</b>	<b>ES TROUY 1</b>
<b>5</b>	<b>FC ST DOULCHARD 1</b>
Terrain N°3 <b>6</b>	<b>BOURGES FOOT 18</b>
<b>7</b>	<b>ENT ST GERMAIN STE SOLANGE 1</b>
Terrain N°4 <b>8</b>	<b>ENT NERONDES LA GUERCHE 1</b>

## Consolante - Festival Foot U13

<b>1</b>	<b>FC ST DOULCHARD 3</b>
Terrain N°1 <b>2</b>	<b>BOURGES FOOT 18 2</b>
<b>3</b>	<b>AS PORTUGAIS 2</b>
Terrain N°2 <b>4</b>	<b>AS CHAPELLOISE 2</b>
<b>5</b>	<b>ES JUSTICES 1</b>
Terrain N°3 <b>6</b>	<b>ENT LES AIX RIANS BRECY 1</b>
<b>7</b>	<b>AS ST AMAND 2</b>
Terrain N°4 <b>8</b>	<b>ENT CŒUR DE VALLEE REUILLY 1</b>





# Tirage au sort



## COUPE U12

<b>1</b>	<b>ES MOULON</b>
Terrain N°1 <b>2</b>	<b>ENT ST GERMAIN STE SOLANGE</b>
<b>3</b>	<b>FC ST DOULCHARD</b>
Terrain N°3 <b>4</b>	<b>VIERZON FOOTBALL CLUB</b>

## COUPE FEMININES

<b>1</b>	<b>VIERZON FOOTBALL CLUB</b>
Terrain N°5 <b>2</b>	<b>BOURGES FOOT 18</b>
<b>3</b>	<b>OLVA</b>
Terrain N°6 <b>4</b>	<b>BOURGES GAZELEC</b>

Terrain N°4

Terrain N°4



# MERCI!

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

Mehdy MOREAU – [memoreau@cher.fff.fr](mailto:memoreau@cher.fff.fr) - 07 83 89 30 30

Emmanuel CAINER – [ecainer@cher.fff.fr](mailto:ecainer@cher.fff.fr) - 06 50 53 06 72